



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

De nouveaux aménagements pour Sainte-Luce

Sainte-Luce, le 20 mai 2021 – À la séance du conseil municipal de Sainte-Luce, tenue le 19 mai 2021, les élus ont adopté le **plan directeur d'aménagement de la promenade de l'Anse-aux-Coques**. Ce grand projet permet à la Municipalité de se doter d'une vision d'avenir en ce qui a trait aux infrastructures et aux équipements de ce secteur. Ce plan a été élaboré sous la signature de la Firme AECOM.

Ce projet ambitieux se déploiera en plusieurs phases au cours des prochaines années. Il y aura des ententes à concrétiser avec des partenaires publics et privés.

Le maire, monsieur Roch Vézina, mentionne « *que ce projet verra le jour afin de favoriser les intérêts collectifs de la communauté. C'est toute la population qui pourra bénéficier de ces nouvelles installations qui mettront en valeur la riche histoire de la municipalité.* »

Les aménagements proposés pourront être réalisés en conformité avec le cadre des mesures de protections des rives et des mesures de protection du littoral. La municipalité de Sainte-Luce pourra maintenir son paysage naturel et son potentiel touristique, dont la portée économique est indéniable. Le plan directeur peut être consulté à la section actualité du site Internet de la Municipalité : <https://sainteluce.ca/index.php> .

-30-

Source et information :

Roch Vézina

Maire

418-739-4317